https://pierrealainmillet.fr/eau-chaude-entre-prix-et-consommation



eau chaude entre prix et consommationâ€¦

- DHD -

Date de mise en ligne : mercredi 26 octobre 2011

Date de parution : 26 octobre 2011

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le travail engagé avec les bailleurs sur les charges de chauffage avance. Un plan d'action pour réduire les consommations cet hiver est en préparation. Il sera présenté avant le prochain conseil de transparence du réseau de chaleur le 14 Décembre prochain.

Celà dit, les contacts avec les locataires dans cette période montrent les difficultés pour faire la transparence sur le calcul des factures, notamment d'eau chaude. Un exemple récent l'illustre parfaitement.

Plusieurs habitants ont dénoncé le prix de l'eau chaude qui atteignait pour certains 15€ le m3. Or, le prix moyen facturé en 2010 par le réseau de chaleur est de 10,8€ auquel il faut ajouter l'eau froide et le coût d'entretien du réseau secondaire. Mais en général, le prix 2010 devrait être entre 13 et 14€. Pourquoi certains ont-ils payé alors 15€ ?

Un des locataires concernés est venu montrer sa facture au service de la ville, qui a contacté le bailleur pour arriver finalement à l'explication précise. En fait, le bailleur a des difficultés à faire les relevés de consommation chez certains locataires, absents pour de longues périodes, ou refusant de laisser entrer le technicien chargé du relevé. Résultat, entre le volume total d'eau chaude consommé par le batiment et l'eau chaude distribuée aux locataires qui ont fait le relevé, il y a un écartâ€¦ dans ce cas qui avoisine les 15%â€¦

Résultat, le bailleur a fait payer aux locataires qui avaient un relevé les consommations « perdues » de ceux qui n'avaient pas de relevésâ€¦ Le prix moyen apparent a donc augmenté car il inclue ces « pertes »â€¦

On sait que parfois, il peut carrément y avoir des « fuites ». Je sais que dans une copropriété, le remplacement des compteurs d'eau par de nouveaux compteurs a relevé automatique à distance a eu un impact sur la rigueur des relevés et réduit fortement la différence entre la somme des consommations des locataires et la consommation totale du batiment.

C'est un exemple de plus qui montre tout le travail nécessaire pour aboutir a une vraie transparence du prix de la chaleur. Je sais bien que ce n'est pas facile de « forcer » un locataire récalcitrant a permettre un relevé rigoureux, et que le bailleur fait certainement « au mieux », mais dans ce cas, le résultat est de rendre impossible la comparaison entre les factures des habitantsâ€¦

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet